

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1172 30 septembre 1946

n° 1172 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 septembre 1946

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1946

Date du numéro

30 septembre 1946

### TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de trois mois pour en jouir à Madagascar, est accordée à M. Raolison, écrivain interprète du cadre spécial de Madagascar, en service à la Pharmacie cen trale de l'hôpital colonial. L'intéressé qui est autorisé à rejoindre son lieu de congé par voie maritime voyagera en 3e classe et pourra percevoir, sur sa de mande, avant son départ, une avance de solde dans les conditions prévues par l'article 11 du décret du 1er août 1944 susvisé. M. Raolison sera remis à la disposition du Gouverneur général de Madagascar à l'issue de sa permission.